

Session Plénière du 23 juillet 2021

RAPPORTS N° 21.03.01 et N°21.03.02 – Compte administratif 2020 et Rapport d'Activité et de Développement Durable 2020.

Intervention de Michel CHASSIER

Monsieur le Président, chers collègues,

Nous connaissons bien, du moins pour ceux qui exercent des mandats locaux, le calendrier budgétaire.

Il se déroule principalement en 3 temps, comme la valse.

Le premier temps c'est le rapport d'orientation.

Classiquement l'exercice consiste à déplorer la baisse des dotations de l'Etat, qui est bien réelle, mais que l'on met en avant pour bien montrer l'ampleur du défi et la capacité pour l'exécutif à le relever.

Le deuxième temps c'est le vote du budget primitif, qui est l'occasion de se féliciter, déjà, d'avoir pu proposer une politique toujours plus ambitieuse et volontariste, en dépit des contraintes et des difficultés exposées précédemment.

Enfin et nous y sommes, c'est le troisième temps de la valse, le compte administratif, et c'est toujours pour la majorité en place le temps de l'autosatisfaction, et comme la lecture du document comptable est bien austère il faut l'avouer, l'idée est venue il y a quelques années d'y ajouter le rapport d'activité et de développement durable qui en est l'illustration en mode communication.

Le CESER note toutefois que la présentation initiale s'est alourdie et qu'il serait souhaitable de réfléchir à une présentation qui en facilite la lecture à l'avenir. C'est un euphémisme.

Nous regrettons également, au-delà d'un simple constat sur volume des crédits consommés, qu'il n'y ait toujours aucune évaluation des politiques régionales. C'est une chose de se féliciter des taux de réalisations, encore faudrait-il mesurer l'efficacité de nos actions.

Sur le fond la comparaison est difficile avec 2019 en raison d'un changement de périmètre, puisque le transfert de la compétence apprentissage entraîne une perte de 86 M€ en recettes.

Le deuxième élément c'est bien sûr la crise sanitaire, mais pour mesurer les effets il convient plutôt de comparer le CA au BP 2020, qui fait ressortir un impact moins important qu'annoncé, sans doute sera-t-il plus marqué en 2021.

Au final un compte administratif qui apparaît dans la continuité par rapport aux années précédentes et qui ne traduit pas l'effort de relance pourtant annoncé dès avril 2020 et inscrit dans les décisions modificatives, pas plus qu'une véritable stratégie régionale, mais là aussi ce n'est pas nouveau.

En effet le niveau d'investissement (hors remboursement de la dette) se situe à 382,5 M€, ce qui correspond exactement à la moyenne des CA 2018 et 2019. Où est la relance ?

Et si l'on observe un bon niveau d'engagement des CRST, qui avait été sous-estimé en raison de l'année électorale, on note à contrario une diminution de l'investissement dans les lycées, et même au chapitre économie innovation, pourtant le premier concerné par la relance avec un taux de réalisation de 84%, et en baisse de 27% par rapport au CA 2019, encore une fois où est la relance ?

Certes, et nous le verrons avec cette DM1 particulière, l'effort portera surtout sur 2021 et 2022, mais nous ajoutons là un quatrième temps au cycle budgétaire.

Désormais ce n'est plus la valse, nous verrons que cela risque de devenir plutôt rock'n roll !

